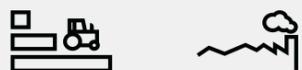
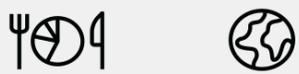


BON DE COMMANDE ABONNEMENT ANNUEL SISTA

Nom de l'entreprise ou de la collectivité :



SISTA



Un outil
développé par **BASIC**

Le montant de l'abonnement dépend du nombre de territoires paramétrés dans Sista. Le forfait de base pour un territoire est de 1 500 € HT et l'ajout d'un territoire coûte entre 400 et 500 € (dégressivité en fonction du nombre de territoires choisis).

La souscription à l'abonnement Sista inclut deux sessions de prise en main de l'outil en visio, d'une heure chacune.

Cocher le nombre de
territoires* à paramétrer

Montant de
l'abonnement
annuel (€ HT)

*un territoire peut correspondre à un ensemble de communes, d'EPCI, de PAT, de PNR, de départements, etc.

1	<input type="checkbox"/>	1 500 €	Forfait de base
2	<input type="checkbox"/>	2 000 €	
3	<input type="checkbox"/>	2 500 €	+ 500 euros par territoire
4	<input type="checkbox"/>	3 000 €	
5	<input type="checkbox"/>	3 500 €	
6	<input type="checkbox"/>	4 950 €	
7	<input type="checkbox"/>	5 400 €	+ 450 euros par territoire
8	<input type="checkbox"/>	5 850 €	
9	<input type="checkbox"/>	6 300 €	
10	<input type="checkbox"/>	6 700 €	+ 400 euros par territoire

Au-delà : demander un bon de commande personnalisé

En option, le BASIC peut proposer des sessions de formation en présentiel sur l'utilisation de Sista dans le cadre d'un diagnostic alimentaire et l'approche de la durabilité alimentaire ; un appui à la réalisation d'un pré-diagnostic alimentaire ; un appui à l'estimation des flux de votre territoire, etc. : vous pouvez vous rapprocher de notre structure pour un devis personnalisé.

Nom et prénom de l'utilisateur

E-mail de l'utilisateur

Paiement à la commande par virement bancaire sur le compte suivant :

IBAN : FR76 1020 7001 2921 2174 9808 683 BIC : 00129

Date, cachet et signature

La signature de ce bon de commande signifie l'acceptation des Conditions Générales de Vente ci-après.

Bureau Satori SAS-SCIC / BASIC – Siège social au 18, rue de Trévisse – 75009 PARIS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente d'abonnements annuels sur Sista (Système d'information sur la transition alimentaire), un service en ligne propriété de l'entreprise BASIC, permettant l'accès à des indicateurs chiffrés sur les systèmes alimentaires des territoires. En souscrivant à un abonnement, le client accepte sans réserve les présentes CGV.

Article 2 : Acceptation par le client des CGV

L'accès à l'application Sista par le client entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par celui-ci des présentes CGV et exclut l'application de toutes dispositions différentes ou contraires. Le BASIC se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment, sans préavis. Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des clients ou utilisateurs de l'application Sista.

Article 3 : Description du service

Le service proposé par Sista est un abonnement annuel donnant accès à des données quantitatives personnalisées pour un ou plusieurs territoires spécifiques définis avec le client (EPCI, département, région, PNR, etc.). En fonction du périmètre du ou des territoires principaux, des périmètres de comparaison sont automatiquement paramétrés. L'abonné reçoit une URL personnalisée permettant de visualiser ces données en ligne. L'accès au service est automatiquement renouvelé chaque année, sauf en cas de résiliation par le client.

Article 4 : Durée de l'abonnement et résiliation

La durée d'utilisation de Sista est de 1 an minimum. Au bout de la période d'utilisation, l'abonnement est reconduit automatiquement pour une période équivalente à la précédente. La date de début de l'abonnement est la date de paiement de la facture pour l'utilisation du site Sista. Cette facture est générée à la signature d'un bon de commande pour l'accès au site Sista. Ce bon de commande sera renvoyé annuellement au client pour renouveler le paiement de l'abonnement.

L'abonnement peut être résilié à tout moment par le client en adressant un courriel à l'adresse sista@basic.coop ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du BASIC. Aucune somme ne sera restituée au client. Il continuera d'avoir accès à l'URL Sista pour la période restant à courir de son contrat et déjà réglée par lui.

Article 5 : Prix et modalités de paiement

La facturation a lieu à la commande d'un accès à l'application pour une durée de 1 an. Le paiement de la facture est une condition préalable pour l'utilisation de l'application (sauf mention contraire spécifiée dans le contrat ou sur le bon de commande). La facturation se fera selon la grille tarifaire en vigueur à la date de la commande. La grille tarifaire est présente dans le bon de commande de Sista.

Article 6 : Retours et dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnement du service, le client peut contacter le support technique à l'adresse suivante : sista@basic.coop. Les demandes de retour concernant les dysfonctionnements seront traitées sous 30 jours ouvrés. Le client reconnaît qu'aucun remboursement ne sera effectué pour des interruptions temporaires ou des difficultés d'accès occasionnelles, sauf dans le cas où l'incapacité d'accès au service serait directement imputable à une faute de la société.

Article 7 : Responsabilité et utilisation des données

Le service fourni par Sista donne accès à des données statistiques collectées, triées et traitées par le BASIC. Toutefois, l'interprétation des données et leur analyse sont de la seule responsabilité du client. Bien que des notes méthodologiques accompagnent chaque source de données utilisée, le client est invité à consulter les sites internet des sources de données pour garantir une bonne utilisation des informations fournies.

Le BASIC se réserve le droit de corriger, à tout moment et sans préavis, le contenu de ce site, et décline toute responsabilité en cas de retard, d'erreur ou d'omission quant au contenu des présentes pages de même qu'en cas d'interruption ou de non-disponibilité du service. En raison de la nature complexe des données et des sources externes, des erreurs peuvent être présentes : le client est donc invité à maintenir un esprit critique et à utiliser des moyens de vérification supplémentaires si des doutes sur la validité ou l'exactitude des données émergent. En cas de doute, le client peut contacter le BASIC à l'adresse suivante : sista@basic.coop, afin que l'équipe du BASIC puisse effectuer une vérification et, le cas échéant, corriger les erreurs constatées.

Article 8 : Mise à jour des données et du service

Le BASIC actualise régulièrement les données accessibles sur l'outil, environ une fois par an, afin de garantir que ces dernières restent à jour. Ces mises à jour incluent l'intégration des dernières données publiques disponibles, ainsi que l'enrichissement de l'outil avec des modélisations développées par le BASIC. Ces mises à jour sont effectuées sans que cela n'entraîne de frais supplémentaires pour le client, dans le cadre de son abonnement annuel. Par l'acceptation de ces CGV, le client est informé que les données, les analyses et les modélisations peuvent évoluer au fil du temps et que ces mises à jour sont essentielles pour maintenir la pertinence et la précision des informations fournies.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Le site Sista utilise le logiciel de visualisation de données Microsoft Power BI. Les données présentées proviennent de bases publiques ; une partie de ces données a fait l'objet d'un traitement et de modélisations réalisées par le BASIC. Tout le contenu du site est soumis à la législation en vigueur sur le droit d'auteur. Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle française, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de quelque manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant de ce site sans mention explicite de la source "BASIC : outil Sista". Conformément à l'article L.122-5, alinéa premier, du Code de la propriété intellectuelle, la reproduction d'un élément du site à des fins personnelles et pour un usage privé est autorisée.

Article 10 : Force majeure

Le BASIC ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté affectant la fourniture du service.

Article 11 : Loi applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont régies par la loi française. En cas de litige, une tentative de règlement amiable sera privilégiée. À défaut de règlement amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Paris.

UNE QUESTION ? UN DEVIS PERSONNALISÉ ?

lea@basic.coop / hugo@basic.coop

BASIC
Bureau d'analyse sociétale
d'intérêt collectif

Bureau Satori SAS-SCIC / BASIC – Siège social au 18, rue de Trévisse – 75009 PARIS